

Cher(e)s collègues,

Vendredi le 13 décembre, a eu lieu le dernier C.S.E. ordinaire de l'année. Lors de cette réunion, il y avait un point très important à l'ordre du jour, le vote du budget prévisionnel du C.S.E. version 2025.

Ce budget n'est pas un copier coller, comme celui des années précédentes, vu les nombreuses dettes (265 000€ à payer rapidement) et les remboursements de prêts (311 000€ annuel), dont le C.S.E devra faire fasse, en héritage aux nombreuses folies de **BOBBY** (Ex Secrétaire CFDT du C.S.E.) !!!

La **CGT** a été force de proposition, lors de l'élaboration de ce budget. Nous avons dû effectuer des arbitrages à la baisse et supprimer certaines activités.

Le bureau du C.S.E., dont la **CGT** fait partie depuis le 4 novembre en occupant le poste de Secrétaire Adjoint a proposé au vote 1 budget prévisionnel. Le résultat du vote a été pour le moins surprenant !!!

Votes favorables : **5 CGT** + 4 CFDT + 3 CFE-CGC + 2 FO

Abstentions : 2 CFDT

Vote défavorable : 1 CFDT

Vous n'avez rien compris, et bien nous non plus...

Vous avez été très nombreux à nous solliciter, pour savoir de quoi sera fait l'année prochaine, au sujet des activités du C.S.E.. Nous ne pouvons pas vous donner d'informations, car rien n'était encore officiel.

	Avant 2024	Pour 2025
Mutuelle participation prise en charge par le C.S.E.	Identique	
Café CSE ALTER EGO (machine CSE)	5 000€ (Café gratuit)	0 € Payant contrat ALTER EGO
Admission restaurant API	0.91€	1.20€
Budget spécifique Enfant (2 à 18ans)	100€	80€
SLCV Adulte	400€	300€
Racing club de Strasbourg (VIP)	Oui	Non
SIG Basket (VIP)	Oui	Oui (Maintien car déjà engagé)
Voyage Long courrier et moyen-courrier	Oui	Non
Week-end découverte famille et sport mécanique	Oui	Non
Fête de la bière et retraité	Oui	Non
ALEF	30 000€	Maintenu ou non Ou sous une autre forme
Installations et linéaires	82 000€	30 000€
Subventions CLUBS	143 000€	90 000€
SAFRAN CUP et challenge WENES	Oui	Non

Les prestations suivantes : La Molshemienne, la fête des mères, la fête des médaillés, la fête de Noël des enfants seront maintenues.

Nos installations : PRAZ DE LYS, TIGNES, TOREILLES et SAINT GILLES CROIX DE VIE resteront ouvertes à la location.

Sauf événements surprises dont nous n'avons pas encore connaissance, ce budget prévisionnel est acté... Et encore un grand merci pour tout à **Monsieur BOBBY et son équipe !!!**

Accord travaux pénibles, point d'étape de la négociation.

Après avoir fait le tour des postes prévus dans l'accord, ainsi que des nouveaux postes, arrive le moment de mettre tout ça dans un accord.

On change de sémantique... L'accord devient :

« Accord sur la prévention des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels dit "accord pénibilité" ».

Si le titre est racoleur le contenu l'est moins, un seul petit paragraphe parle de préventions avec des budgets et des objectifs inconnus. Par contre pour réduire les droits là il y a de l'encre. Comme déjà expliqué lors d'un précédent tract (dispo sur FB), la loi a mis en place un compte C2P (Compte Professionnel de Prévention). Ce dispositif permet aux salariés exposés à l'un ou plusieurs facteurs d'acquérir des points, qui lui permettront une action de formation ou un départ anticipé à la retraite jusqu'à 2ans.

Ce dispositif est actuellement cumulable avec notre accord pénibilité.

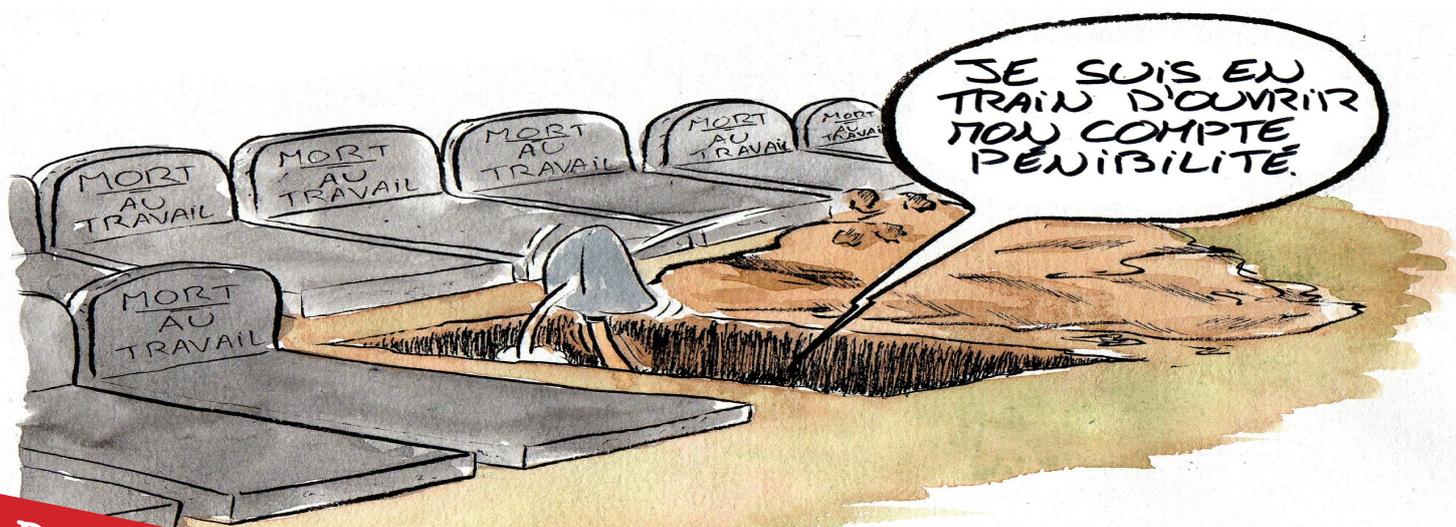
[La direction ne veut pas de ce cumul.](#)

Pour rappel : si un salarié est au maximum des 2 dispositifs cela lui permet actuellement de partir jusqu'à 3 ans et demi plus tôt à la retraite 300 jours de CP + 8 trimestres.

POUR LA CGT IL EST HORS DE QUESTION DE NÉGOCIER UN TEL RECUL !

Le temps nous est compté, votre avis compte.

ÉCRIVEZ-NOUS PAR MAIL !!



REJOINS NOUS

